

Un magazine truffé d'astuces  
et de bonnes idées

# VISION

Dans cette édition:

■ *Concernant la pension 2ème pilier*

■ *Le coût des études*

■ *Le futur et la voiture connectée*

édition novembre 2014



- 04 Une assurance soins dentaires?
- 05 Bien préparé pour les vacances d'hiver
- 06 Assisto vous aide
- 06 Pour votre protection: Nest
- 07 Concernant la pension 2ème pilier
- 08 Le coût des études
- 09 Taxation dans le 2ème pilier
- 10 Le futur et la voiture connectée
- 10 Distinguished Gentleman's ride

### »» VOTRE OPINION NOUS INTERESSE

Avez-vous des questions à poser ou des remarques à faire au sujet d'un article?

Ou aimeriez-vous voir un sujet spécifique traité dans une prochaine édition?

Laissez-nous le savoir par courriel via [info@aquilae.be](mailto:info@aquilae.be).

Avec l'appui de:



Nous visons toujours le plus haut degré de fiabilité dans nos textes. Nous ne pouvons toutefois pas être tenus responsables pour leur contenu. Vu la complexité de certains sujets, nous nous réservons en outre le droit de les traiter en général ou de manière non-exhaustive. Nous vous conseillons de présenter en personne vos situations concrètes à un de nos courtiers-membres.

© Nos articles ne peuvent être scannés, stockés numériquement, copiés, reproduits ou utilisés à des fins commerciales sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

# EDITO

Quand vous lirez ces lignes, les vacances d'été annuelles ne seront sans doute plus qu'un lointain souvenir pour vous, comme pour bon nombre de vos congénères. Mais ne vous inquiétez pas : les vacances de Noël approchent à grands pas !

Traditionnellement, les vacances sont mises à profit pour aborder l'un ou l'autre sujet relevant de la sphère privée et pour discuter en famille. Si vous n'avez pas encore concrétisé vos bonnes résolutions depuis les vacances d'été, il est peut-être grand temps d'y remédier. Les conseils de votre courtier peuvent sans doute s'avérer utiles pour donner forme à l'une ou l'autre de vos décisions. N'hésitez donc pas à le contacter et à demander à le rencontrer si aucun rendez-vous n'est prévu prochainement.

En tant que courtier Aquilae, nous mettons en effet un point d'honneur à entrer régulièrement en contact avec vous afin de vous dispenser les conseils les plus avisés et de vous proposer les meilleures solutions.

Pour les affaires importantes, il est également utile de prendre le temps nécessaire et même d'établir un planning au préalable. Si des sujets comme la pension et le maintien de vos conditions de vie actuelles (tant sur le plan financier que physique) vous semblent à mille lieues de vos préoccupations, il s'agit là de questions qui méritent une grande réflexion. Nos aperçus aux pages 7 et 9 vous apporteront sans nul doute quelques éclaircissements à cet égard.

Une chose est sûre: un effort financier relativement modeste mais très régulier et fourni sur le long terme vous apportera un soutien précieux par la suite. Au demeurant, pour garantir aussi votre confort à un âge plus avancé, de plus en plus de solutions voient le jour, allant de solutions purement financières ou d'assurance à une aide effective planifiée, ou une combinaison des deux. Nous vous tenons bien entendu informé(e) de ces développements dans notre publication.

*Votre courtier Aquilae*



## Assurances soins dentaires

**Depuis quelques années, les offres de couverture soins dentaires se sont multipliées, principalement dans le secteur des mutuelles. DKV, assureur privé précurseur en la matière, et en situation de quasi-monopole durant des années, a bien été contraint de revoir sa copie. Et c'est tant mieux !**

### Une assurance dentaire, mais pour quoi faire ?

Il fut un temps, pas si éloigné, où on avait pratiquement la certitude de devoir porter des prothèses passé un certain âge. Depuis, l'importance des deux brossages quotidiens et d'un apport suffisant en fluor, ont suffi à révolutionner nos sourires, qui seront, pour la plupart, naturels jusqu'en fin de vie.

Dans ce contexte, le plus gros risque est la casse d'une ou de plusieurs dents, que ce soit en pratiquant du sport ou après un accident. Mais pas uniquement.

Et si un problème arrive, il vaudra mieux avoir un compte en banque bien garni sous peine de rester un temps certain avec un faciès de fripouille à la Jacquouille.

### Que couvre l'assurance dentaire ?

A partir du premier jour :

- Soins conservateurs (en général après une 'franchise' de 12 mois seulement)
- Soins parodontaux (gencive infectée, dégradation de l'os alvéolaire, dents déchaussées)
- Orthodontie (appareillage, plaquettes)
- Prothèses dentaires (bridges, couronnes, implants)

Pour tous ces soins l'indemnité est généralement de 80% après intervention de la mutuelle, et est plafonnée à 1 500 EUR par an (avec une limite inférieure progressive les 3 premières années d'assurance). Seulement, tant pour les soins d'orthodontie que pour les soins parodontaux, la limite absolue est de 1 500 EUR pendant toute la durée du contrat.

### A quel prix ?

La couverture est généralement gratuite pour les enfants de moins de 4 ans. Ensuite, la prime varie de 5,5 à 18 euros mensuels pour un âge de 5 à 69 ans (limite de souscription).

Pour l'exemple, une famille avec deux enfants de 2 et 5 ans et des parents âgés de 32 ans, paiera 22,70 EUR par mois pour l'assurance dentaire globale.

Il est par ailleurs à noter que la plupart des contrats imposent une visite de contrôle annuelle chez le dentiste pour aspirer à un remboursement complet des soins. Logique.

## Assistance sports d'hiver : qui va venir vous chercher et à quel coût ?

**Bientôt les vacances d'hiver, le temps des départs vers les pistes ! Vous êtes un adepte des plaisirs de la glisse ? La pratique des sports d'hiver entraîne pourtant chaque année son lot d'accidents plus ou moins graves. Il est donc judicieux de souscrire, préalablement à votre départ, à une assistance adaptée à votre voyage.**

Contrairement aux idées reçues, la mutuelle ne couvre pas tout en cas d'accident à l'étranger et certainement pas le rapatriement ou les frais de recherches.

Si vous avez déjà souscrit à une assistance annuelle courante, vous serez généralement couverts pour la descente de montagne en traineau ou hélico en cas d'accident de ski, ainsi que pour les frais de recherches (plafonnés à 5 000 EUR). Soit le minimum syndical.

Un contrat temporaire spécial «risques de neiges» couvre les accidents sur ou hors des pistes balisées ainsi que les frais qui en découlent :

- Les frais de recherches et de sauvetage (avec un plafond plus généreux) ;
- Les dépenses dues à la descente en traineau et/ou en hélicoptère ;
- Les frais de transfert du lieu de l'accident vers un centre hospitalier ;
- La prolongation de transport et de logement, si vous ne pouvez pas entreprendre votre retour pour cause de mauvaises conditions climatiques (tels que des avalanches, routes fermées) ;
- Les frais de transport pour aller rechercher votre véhicule, si vous avez dû le laisser sur votre lieu de villégiature ;
- Les frais médicaux à l'étranger, les frais de post traitement en Belgique et les dépenses du rapatriement ;
- Le remboursement de votre ski pass et cours de ski peuvent aussi être envisagés par la compagnie en cas d'accident de ski ;
- Une assistance psychologique pour vous soutenir après un traumatisme ;
- ...

Le coût de cette couverture peut varier entre 29 et 80 euros selon les garanties choisies et la durée du séjour.

*Avant de partir, prenez donc soin de relire votre contrat d'assistance, ou de contacter votre courtier afin d'éviter les mauvaises surprises lors de votre séjour... Allez maintenant chausser vos skis et skiez en toute quiétude !*



## ASSISTO: l'application e-constat qui vous facilitera la vie



On l'a déjà abordé à maintes reprises dans Vision, le constat d'accident reste générateur de stress car il est souvent inconnu du conducteur au moment délicat où il doit le compléter: l'accident! C'est pour cela que nous tentons de vous simplifier la vie et vous présentons une nouveauté avec cette application d'e-constat.

Assisto est une app intuitive et facile d'utilisation qui vous permet de déclarer un accident à votre compagnie d'assurances. Chose intéressante, elle vous permet également de vous entraîner à la rédaction d'un constat. On ne sait jamais!

Assisto a été conçu avec l'aide de plusieurs compagnies d'assurances afin d'améliorer la façon dont vous déclarez un sinistre. La déclaration complétée sur votre smartphone sera envoyée automatiquement en pdf par email à chaque partie, sous forme du constat d'accident à l'amiable.

### Assisto vous permet de déclarer les sinistres suivants :

- Véhicule(s) impliqué(s) dans une collision
- Vol et Vandalisme
- Dégâts naturels et feu.

Elle est disponible gratuitement sur Android et iOS.



## Le détecteur incendie devient objet connecté!

«Nest Protect» est un détecteur d'un nouveau genre entrant dans la famille des objets dits «connectés». Doté de la dernière technologie, il détecte les dégagements de fumée, incendie, mais également les émissions de gaz CO.

Nous avons testé ce détecteur qui a la particularité via votre réseau domestique de communiquer avec vous. De quelle manière nous demanderez-vous?

- Il établit une vérification automatique de son état, autocontrôle ses capteurs ainsi que le niveau des piles,
- il vous avertit par un signal sonore et lumineux, et un message vocal vous précise le type de fait détecté,
- il communique via votre réseau WiFi et peut vous avertir sur votre mobile que vous soyez à la maison ou non.

Bref, un objet qui possède de beaux atouts pour vous permettre d'échapper à un sinistre grave et de prendre les premières mesures en urgence. Une application sur votre smartphone ainsi qu'un rapport mensuel vous assisteront. Plus vite détecté, plus vite sauvé!

([www.nest.be](http://www.nest.be))

## Le deuxième pilier de la pension

Comme nous vous l'annoncions dans la dernière édition d'août 2015, nous vous proposons de développer le deuxième pilier du système des pensions en Belgique.

Il est tout d'abord utile de rappeler que, contrairement au premier pilier (pension légale, voir édition précédente), le deuxième repose sur le système de la «capitalisation». Chacun se constitue une réserve personnelle par ses propres cotisations et, le cas échéant, celles de son employeur.

Ce pilier provient des entreprises/du travail. Il s'agit d'une assurance complémentaire/extra-légale prise par certaines entreprises au profit de leur personnel: assurance de groupe, Engagement Individuel de Pension (EIP) souscrit par la société au profit de son dirigeant d'entreprise, Pension Libre Complémentaire (PLCI) souscrite par l'indépendant en personne physique, ou encore le statut INAMI.

### Prenons l'exemple de la PLCI:

Il s'agit d'une assurance vie de type épargne. Les primes PLCI sont entièrement déductibles au titre de frais professionnels. Cela engendre une économie maximale au plan fiscal comme au plan social (cela diminue la base imposable et donc les cotisations sociales). Bien sûr, l'avantage fiscal est plafonné: maximum 8,17% des revenus professionnels nets imposables d'il y a 3 ans. Le montant maximum est soumis à un plafond légal qui est déterminé chaque année (3 027,09 EUR en 2015). Autres avantages: il n'y a pas de taxe sur les primes et le système de taxation au terme (65 ans) est le plus avantageux de toutes solutions d'épargnes avec avantages fiscaux.

De plus, il est possible d'inclure, dans ce type d'assurance, des assurances complémentaires de type «rente en cas d'incapacité de travail» ou «couverture en cas de décès». En règle générale, le coût de ces garanties est alors moins élevé que lorsqu'elles sont souscrites par contrat séparé (contrat de type revenu garanti seul ou décès seul).

Bien sûr, il n'est pas dans tous les cas possible de pouvoir combiner épargne et garanties complémentaires dans un seul et même contrat.



# Mais au final, les études, ça coûte combien ?



En tant que parents, nous rêvons tous d'un avenir parfait pour nos enfants. Nous faisons tout ce qui est en notre possible pour leur offrir le meilleur et les préparer à la vie active, parfois semée d'embûches...

A leur majorité, certains se lancent dans la vie active, d'autres font le choix d'entamer des études supérieures. Quel que soit leur choix, nous devons les encourager et les aider. Mais s'ils optent pour des études, combien cela vous coûtera-t-il réellement ?

Voici en résumé les coûts approximatifs d'une année d'étude supérieure:

Minerval	837 euro/an
Livres et autres coûts scolaires	692 euro/an
Logement étudiant	3 989 euro/an
Transport en commun	178 euro/an
Alimentation	2 044 euro/an
Divertissement	1 908 euro/an
Autres dépenses courantes	3 011 euro/an
<b>TOTAL</b>	<b>12 659 euro/an</b>

Vous noterez qu'il s'agit d'un budget annuel à multiplier par le nombre d'années d'études prestées.

Cela peut en effrayer et en faire prendre conscience plus d'un ! En effet, prenons un exemple:

Monsieur Dupont et son épouse ont trois enfants de respectivement 15, 12 et 8 ans. Si on considère qu'ils poursuivront tous des études universitaires, le budget total s'élèvera à près de 190 000 EUR (12 659 EUR x 5 années x 3 enfants) à financer dans un horizon de 3 à 8 ans.

Mais que se passerait-il si Madame Dupont venait à décéder, ou si Monsieur Dupont se retrouvait en incapacité de travail totale ? Dans les deux cas cela entraînera une perte financière importante dans les revenus du ménage. Les enfants devront-ils vendre la maison familiale pour pouvoir poursuivre leurs études ?

Ces questions primordiales doivent être envisagées dès à présent. Des solutions financièrement abordables sont possibles et votre courtier Aquilae peut en discuter sans engagement avec vous.

# Les taxations dans le 2ème pilier de la pension, un aperçu

*La pension complémentaire des indépendants est soumise à taxation lors de sa perception; mais la fiscalité reste malgré tout avantageuse. La taxation du capital est différente en fonction du type de pension complémentaire concrétisé.*

## • Taxation d'une Pension Libre Complémentaire pour Indépendants (PLCI)

Le capital pension versé au terme est soumis à la cotisation pour l'assurance maladie invalidité (cotisation AMI) de 3,55% et à la cotisation de solidarité (max. 2%). Il est ensuite soumis à une imposition sous la forme d'une rente fictive.

Vous avez reçu votre pension complémentaire sous forme de capital ?

Dans ce cas, vous devrez indiquer pendant plusieurs années un pourcentage de ce montant dans votre déclaration d'impôt comme revenu de pension (ladite rente fictive). Il dépend de l'âge auquel vous liquidez votre contrat, mais ne dépasse jamais 5% du capital touché.

Vous devez déclarer cette rente fictive pendant 13 ans. Cette durée peut être réduite: si vous avez 65 ans ou plus lorsque vous touchez votre capital, vous ne devrez déclarer la rente fictive que pendant 10 ans. Cette rente sera imposée au taux progressif de l'IPP, comme c'est le cas pour la pension légale.

Cette technique est fiscalement plus avantageuse qu'une taxation en une seule fois sur l'ensemble du capital. En outre, si vous percevez votre pension au plus tôt à 65 ans et que vous avez travaillé jusqu'à cet âge, seuls 80% dudit capital sera converti en rente fictive. Le solde ne sera pas imposé.

## • Taxation d'un Engagement Individuel de Pension (EIP)

Dans le cas d'une assurance-groupe, l'imposition dépend de votre âge au moment où vous prenez votre retraite. Une fois encore, plus vous serez proche de 65 ans, plus le traitement fiscal sera avantageux.

- Si vous optez pour le versement d'un capital à 65 ans et que vous êtes resté actif jusqu'à cet âge, le capital sera imposé à 10%, après déduction de la cotisation AMI de 3,55% et d'une cotisation de solidarité (de 0 à 2%).
- Dans le cas d'un versement entre 60 et 65 ans, les cotisations AMI et de solidarité seront également dues. Mais le taux d'imposition sur le capital sera plus élevé.
- Attention, si vous optez pour un versement en capital avant 60 ans, le montant sera imposé au taux progressif de l'impôt des personnes physiques après retenue des cotisations AMI et de solidarité. Ce qui s'avère très défavorable.

# Salon de l'auto 2016: des véhicules «électronisés»!



Alors que les marques automobiles sont en quête d'autonomie, leurs recherches en termes de carburant «éco» se voient de plus en plus abouties. Véhicules hybrides, ou tout électriques ornent désormais nos routes, bien que la polémique sur le manque d'investissement des gouvernements dans des bornes de rechargement soit présente, question sans doute économique et politique...

Google Android Auto prend des parts de marché tandis qu'Apple Carplay négocie des accords avec des marques, ces systèmes vous permettront de relier votre téléphone et votre voiture, afin d'en exploiter les applications, sms, gps, téléphone, site web...

Le développement sécuritaire est également de mise, avec des tas d'alertes : franchissement, angle mort ou pneu dégonflé, sont des gadgets utiles afin de ne pas quitter la route.

La Dashcam étant encore sujet à polémique au niveau de la protection de la vie privée, des boîtes noires font leur apparition.

## Le 27 septembre 2015

Le 27 septembre, les gentlemen du monde entier se sont donnés rendez-vous pour célébrer la conduite à moto, le style, l'amitié, la bonne humeur et pour apporter leur contribution sur deux roues à une noble cause. Ce sont quelque 20 000 motards qui ont déambulé pour la même cause dans 79 pays et 408 villes à travers le monde.



Le challenge était de récolter 3 millions de dollars pour financer la lutte contre le cancer de la prostate, une des premières causes de mortalité masculine.

La particularité demandée aux participants était d'abandonner, pour une journée, les habits traditionnels du motard pour un costume trois pièces garni d'accessoires élégants du temps passé.

Ce rassemblement de motos est généralement réservé aux motos anciennes, classiques ou néo-rétros mais la solidarité des motards prend souvent le dessus sur la caractéristique des bécanes.

Vous pouvez rejoindre cet événement l'an prochain pour une des 6 balades organisées en Belgique. ([www.gentlemanride.com](http://www.gentlemanride.com) ou [www.ratpackathbelgium.org](http://www.ratpackathbelgium.org))



## »»» Le réseau Aquilae

Vous trouverez toutes les coordonnées  
de nos bureaux-membres sur [www.aquilae.be](http://www.aquilae.be)

